

DELIBERATION N° D.2018-12-02 du Conseil communautaire du 4 décembre 2018

Désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein d'organismes extérieurs :

- Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) ;
- Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du ru de Gally (SMAERG) ;
- Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE),
- commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole.

Date d'affichage: 5 décembre 2018

Date de la convocation : 27 novembre 2018

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Secrétaire de séance : Mme Brau

Rapporteur : M. de Mazières

Président : M. François DE MAZIÈRES

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAUD, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY et M. Olivier LEBRUN,
M. Philippe BAUD, Mme Amélie GOLKA, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, Mme Florence NAPOLY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT, M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN.

Absents excusés :

M. Philippe BENASSAYA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
M. Luc WATTELLE a donné pouvoir à M. Marc TOURELLE,
M. Jacques BELLIER a donné pouvoir à M. Gilles CURTI,
M. Bernard DEBAIN a donné pouvoir à Mme Sonia BRAU,
M. Pascal THEVENOT a donné pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN,
Mme Stéphanie BANCAL a donné pouvoir à M. Claude JAMATI,
M. Jean-Marie CLERMONT a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,
M. Patrice PANNETIER a donné pouvoir à M. Patrick CHARLES,
M. Pierre SOUDRY a donné pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL,
Mme Dorothée BILGER a donné pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER,
M. Philippe DEVALLOIS a donné pouvoir à M. Jean-Christophe LAPREE,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme Lydie DUCHON,
Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU a donné pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE,
M. Bruno DREVON a donné pouvoir à Mme Magali LAMIR,
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN,
M. François-Xavier BELLAMY a donné pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY,
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à M. Hervé FLEURY,
M. Jean-Marc FRESNEL a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
M. Olivier DE LA FAIRE a donné pouvoir à M. François DE MAZIERES, Président,
M. Philippe PAIN a donné pouvoir à M. Michel BANCAL,
Mme Carmise ZENON a donné pouvoir à M. Sébastien DURAND,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
Mme Géraldine LARDENNOIS, Mme Corinne BEBIN et Mme Marie DENAISON.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.5216-5 et L.5211-1 ;
Vu la délibération n° 2014-04-12 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 10 avril 2014 relative à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération notamment au sein du syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) et du Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) ;
Vu les délibérations du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc n° 2014-04-14 du 10 avril 2014 et n° 2014-06-23 du 23 juin 2014 relatives à la désignation des représentants de la communauté d'agglomération notamment au sein de la commission consultative de l'environnement (CCE) de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole ;
Vu les délibérations du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc n° 2014-06-21 du 23 juin 2014, n° 2016-01-05 du 11 janvier 2016, n° 2016-06-26 du 27 juin 2016, n° 2017-01-15 du 31 janvier 2017, n° 2017-06-01 du 26 juin 2017, n° 2018-02-10 du 13 février 2018 et n° 2018-03-10 du 27 mars 2018 relatives aux modifications de représentants de la communauté d'agglomération au sein du SMGSEVESC ;
Vu la délibération n° 2018-02-05 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 13 février 2018 relative au transfert de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) à Versailles Grand Parc et à la désignation subséquente de représentants de la communauté d'agglomération au sein du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du ru de Gally (SMAERG) ;
Vu le courrier de démission de M. Roland Villeval de son mandat d'adjoint au Maire de Bailly et des Syndicats susmentionnés ;
Vu le courrier du 7 novembre 2018 relatif à la démission de Mme Pascale Renaud, adjointe au Maire de Fontenay-le-Fleury, de la CCE de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole ;
Vu les statuts du SMGSEVESC, du SIDOMPE et du SMAERG ;
Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;
Vu l'avis de la commission environnement du 22 novembre 2018.

M. Roland Villeval a été désigné par le Conseil communautaire, pour la commune de Bailly, en qualité de délégué titulaire au sein du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) et du Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE), ainsi que délégué suppléant au sein du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du ru de Gally (SMAERG).

M. Villeval ayant démissionné de son mandat de Maire-adjoint de la commune de Bailly et des comités des différents Syndicats susnommés, il convient donc, par la présente délibération, de désigner de nouveaux représentants au sein de ces organismes.

Par ailleurs, Mme Pascale Renaud, adjointe au Maire de Fontenay-le-Fleury, a fait part à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc de sa démission de la commission consultative de l'environnement (CCE) de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole. La présente délibération a donc également pour objet de la remplacer au sein de cette commission.

• **SMGSEVESC :**

Au titre de sa compétence environnement, Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place de ses communes membres la gestion de l'eau potable. A ce titre, elle a adhéré au SMGSEVESC.

Conformément à l'article 6 de ses statuts, le SMGSEVESC est administré par un Comité composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes ou les conseils communautaires des communes ayant transféré la compétence, à raison d'un délégué par commune, auquel s'ajoute(nt) :

- 1 délégué supplémentaire pour les communes de 10 000 à 19 900 habitants,
- 2 délégués supplémentaires pour les communes de 20 000 à 49 900 habitants,
- 3 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 50 000 habitants,
- 4 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 75 000 habitants,
- 5 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 100 000 habitants,
- 6 délégués supplémentaires pour les communes de plus de 150 000 habitants.

Le candidat proposé par la commune de Bailly en qualité de délégué titulaire, en remplacement de M. Villeval, est M. Alain Loppinet, Maire-adjoint.

Ce dernier étant déjà délégué suppléant au sein de cet organisme, il convient également de le remplacer à ce poste. Le candidat ainsi proposé par la commune de Bailly en qualité de délégué suppléant est M. Claude Jamati, Maire.

• **SIDOMPE :**

Au titre de sa compétence environnement, Versailles Grand Parc exerce de plein droit en lieu et place de ses communes membres la gestion de la destruction des ordures ménagères. A ce titre, elle a adhéré au SIDOMPE. Conformément aux statuts du SIDOMPE, son comité syndical est composé d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant par commune, appelés à siéger en son sein.

Le candidat proposé par la commune de Bailly en qualité de délégué titulaire, en remplacement de M. Villeval, est M. Philippe Michaux, conseiller municipal.

• **SMAERG :**

Le SMAERG exerçant en partie la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » (GEMAPI) et n'exerçant aucune compétence en dehors de GEMAPI, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'est substituée aux communes membres et a désigné 30 délégués titulaires et 30 délégués suppléants par délibération du 13 février 2018, parmi lesquels figurait M. Roland Villeval en qualité de délégué suppléant.

Le candidat proposé par la commune de Bailly, en remplacement de M. Villeval, est M. Jean-Cyril Magnac, conseiller municipal.

• **CCE de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole :**

Au titre de sa compétence environnement, Versailles Grand Parc agit en lieu et place de ses communes membres en matière de gestion des nuisances sonores.

Dans ce cadre, par délibérations du Conseil communautaire des 10 avril et 23 juin 2014, ont été désignés les représentants destinés à siéger au sein de la CCE de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole, outil privilégié de concertation entre les différentes parties concernées par l'activité de l'aérodrome, consultée notamment sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou l'exploitation de l'aérodrome pouvant avoir une incidence sur les zones affectées par le bruit.

Il est rappelé que conformément à l'article R.571-73 du Code de l'environnement, les membres de cette commission sont répartis de façon égalitaire en 3 collèges, à savoir :

- un collège composé des professions aéronautiques,
- un collège composé des collectivités locales,
- un collège composé des associations.

Mme Pascale Renaud, désignée en qualité de suppléante au sein de la CCE, ayant présenté sa démission de cette commission, le candidat proposé par la commune de Fontenay-le-Fleury en remplacement est M. Alain Sanson, adjoint au Maire.

Conformément aux articles L.2121-21 et L.5211-1 du CGCT, ces votes ont lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré, décide :

1) de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, à la désignation des représentants suivants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) :

- M. Alain Loppinet en qualité de délégué titulaire, en remplacement de M. Roland Villeval, adjoint au Maire de Bailly, démissionnaire,
- M. Claude Jamati en qualité de délégué suppléant, en remplacement de M. Loppinet, adjoint au Maire de Bailly, devenu titulaire.

En conséquence, les délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Comité syndical du SMGSEVESC sont désormais les suivants :

	Titulaire	Suppléant	Commune
1	M. Alain LOPPINET	M. Claude JAMATI	Bailly
2	M. Christian ROBIEUX	M. Nicole RICHELMI	Bois d'Arcy
3	M. Jérémy DEMASSIET	Mme Amélie GOLKA	Bois d'Arcy
4	M. Luc WATTELLE	M. Jean-Marie CLERMONT	Bougival
5	M. Georges DUTRUC-ROSSET	Mme Maguy RAGOT-VILLARD	Buc
6	M. Emilien NIVET	M. Etienne DUPONT	Châteaufort
7	M. Alain SANSON	M. Didier CARON	Fontenay-le-Fleury
8	M. Yves TRAUGER	M. Patrice GUERAULT	Fontenay-le-Fleury
9	M. Jean-Marc BODIN	M. Daniel VERMEIRE	Jouy-en-Josas
10	M. Jean-Claude TEYSSIER	M. Olivier GONZALEZ	La Celle-St-Cloud
11	M. Jean-Christian SCHNELL	M. Laurence SEGUY	La Celle-St-Cloud

12	M. Jacques FRANQUET	M. Georges LEFEBURE	La Celle-St-Cloud
13	Mme Violaine CHARPENTIER	M. Philippe BRILLAULT	Le Chesnay
14	M. Jean-Christophe LAPREE	M. Richard DELEPIERRE	Le Chesnay
15	M. Denis LE BARS	M. Stéphane GORCE	Le Chesnay
16	M. Marc TOURELLE	M. Christophe MOLINSKI	Noisy-le-Roi
17	M. Pierre LECUTIER	M. Bernard FEYS	Rennemoulin
18	M. Jean-Philippe BARRET	Mme Sylviane AUGUSTYNIK	Rocquencourt
19	Mme Sonia BRAU	M. Isidro DANTAS	Saint-Cyr-l'Ecole
20	M. Jean-Paul BRAME	M. Frédéric BUONO	Saint-Cyr-l'Ecole
21	Mme Delphine ANGLARD	M. Stéphane USAI	Toussus-le-Noble
22	M. Erik LINQUIER	M. Philippe PAIN	Versailles
23	M. François LAMBERT	Mme Anne LEHERISSEL	Versailles
24	Mme Magali ORDAS	Mme Caroline WALLET	Versailles
25	Mme Martine SCHMIT	M. Bruno THOBOIS	Versailles
26	M. Martin LEVRIER	M. François-Gilles CHATELUS	Versailles

2) de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, à la désignation de M. Philippe Michaux en qualité de délégué titulaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Syndicat mixte pour la destruction des ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE), en remplacement de M. Roland Villeval, adjoint au Maire de Bailly, démissionnaire.

En conséquence, les délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Comité syndical du SIDOMPE sont désormais les suivants :

	Titulaire	Suppléant	Commune
1	M. Philippe MICHAUX	M. Alain LOPPINET	Bailly
2	M. Georges DOUARRE	M. Paul PARENT	Bièvres
3	M. Jérémy DEMASSIET	M. Jean-Philippe LUCE	Bois d'Arcy
4	M. Georges DUTRUC-ROSSET	Mme Lorraine WEISS	Buc
5	M. Emilien NIVET	Mme Danielle MARIOT	Châteaufort
6	M. Alain SANSON	M. Didier CARON	Fontenay-le-Fleury
7	Mme Denise THIBAUT	M. Daniel VERMEIRE	Jouy-en-Josas
8	M. Jean-Loup ROTTEMBOURG	Mme Odile CONROY	Les Loges-en-Josas
9	M. Marc TOURELLE	Mme Géraldine LARDENNOIS	Noisy-le-Roi
10	M. Bernard FEYS	M. Pierre LECUTIER	Rennemoulin
11	M. Jean-Philippe BARRET	M. Philippe NOYER	Rocquencourt
12	Mme Sonia BRAU	M. Jean-Paul BRAME	Saint-Cyr-l'Ecole

3) de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, à la désignation de M. Jean Cyril Magnac en qualité de délégué suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Syndicat mixte d'aménagement et d'entretien du ru de Gally (SMAERG), en remplacement de M. Roland Villeval, adjoint au Maire de Bailly, démissionnaire.

En conséquence, les délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du Comité syndical du SMAERG sont désormais les suivants :

	Titulaire	Suppléant	Commune
1	M. Claude JAMATI	M. Philippe MICHAUX	Bailly
2	M. Alain LOPPINET	M. Jean-Cyril MAGNAC	Bailly
3	M. Denis LE BARS	Mme Karin LE MÉNÉ	Le Chesnay
4	Mme Violaine CHARPENTIER	Mme Roselyne TISSOT	Le Chesnay
5	M. Philippe BRILLAULT	M. Eric de la FOUCHARDIERE	Le Chesnay
6	M. Jean-Christophe LAPRÉE	M. Adrien MOLAS	Le Chesnay
7	M. Stéphane GORCE	Mme Marie HOGUET	Le Chesnay
8	M. Alain SANSON	M. Bruno GAULTIER	Fontenay-le-Fleury
9	M. Yves TRAUGER	M. Didier CARON	Fontenay-le-Fleury
10	M. Lionel CARASSIC	M. Frédéric LADOUCE	Fontenay-le-Fleury
11	M. Emmanuel TETU	Mme Véronique DARRAS ABILA	Fontenay-le-Fleury
12	M. Marc TOURELLE	Mme Odile GUERIN	Noisy-le-Roi
13	Mme Géraldine LARDENNOIS	M. Christophe MOLINSKI	Noisy-le-Roi
14	M. Jérôme DUVERNOY	Mme Catherine DOTARELLI	Noisy-le-Roi
15	M. Arnaud HOURDIN	M. François Xavier SCHUTZ	Rennemoulin
16	M. Xavier MONSAINGEON	M. Michel LE POOLE	Rennemoulin
17	M. Jean-Philippe BARRET	Mme Eva BISTAGNE	Rocquencourt
18	M. Bernard DEBAIN	M. Claude COUTON	Saint-Cyr l'Ecole
19	Mme Sonia BRAU	Mme Patricia CHENEVIER	Saint-Cyr l'Ecole
20	M. Jean-Claude CHAMAYOU	M. Jean-Marc DUSSÉAUX	Saint-Cyr l'Ecole
21	M. Daniel QUINTARD	Mme Rachida DJAOUANI	Saint-Cyr l'Ecole

22	Mme Martine SCHMIT	M. Bruno THOBOIS	Versailles
23	M. François-Gilles CHATELUS	Mme Magali ORDAS	Versailles
24	M. Erik LINQUIER	M. Kévin MAHE	Versailles
25	M. François LAMBERT	M. Alexandre VON LOWIS	Versailles
26	M. Emmanuel LION	M. Jan BOERSMA	Versailles
27	M. Aymeric ANGLES	M. Xavier GUITTON	Versailles
28	M. Nicolas FOUQUET	M. Patrick BOUY	Versailles
29	M. Marc NIZAN	M. Christian GOHIER	Versailles
30	M. Gwilherm POULLENNEC	Mme Florence de LALANDE	Versailles

4) de procéder, au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité et conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-21 du CGCT, à la désignation de M. Alain Sanson en qualité de délégué suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la commission consultative de l'environnement (CCE) de la base aérienne de Saint-Cyr-l'Ecole, en remplacement de Mme Pascale Renaud, adjointe au Maire de Fontenay-le-Fleury, démissionnaire.

En conséquence, les délégués de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la CCE de la base aérienne de Saint-Cyr-L'école sont désormais les suivants :

	Titulaire	Suppléant	Commune
1	M. Claude JAMATI	Mme Stéphanie BANCAL	Bailly
2	M. Richard RIVAUD	M. Alain SANSON	Fontenay-le-Fleury
3	M. Marc TOURELLE	Mme Géraldine LARDENNOIS	Noisy-le-Roi
4	M. Bernard DEBAIN	Mme Sonia BRAU	Saint-Cyr-l'Ecole
5	M. Thierry VOITELLIER	Mme Marie BOËLLE	Versailles

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 56

Nombre de pouvoirs : 23

Nombre de suffrages exprimés : 78 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention de M. Siméoni).